

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REGION DU CENTRE

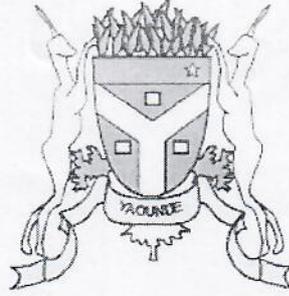
DEPARTEMENT DU MFOUNDI

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE I

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE FINANCIER ET DES MARCHES PUBLICS

BUREAU DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

CENTRE REGION

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE 1^{er} DISTRICT COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

OFFICE OF PUBLIC PROCUREMENT

ARMP

**DECISION N°__017__/25 /D/ CAY 1^{ER} / SG / SFMP/BMP
PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE
RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°007BIS/AONO/CAY
1^{ER}/SFMP/BMP/CIPM/2025 DU 26/03/2025 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION
DE CEAC DE NKOLONDOM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{ER},
EN PROCEDURE D'URGENCE**

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er},

- Vu la Constitution ;
Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de l'ARMP ;
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé N° 0001991 de la session N° 021 du 27/03/2025, N° 0008470 de la session N° 034 du 24/04/2025 N° 0008474 de la session N° 036 du 28/04/2025
Et conformément aux dispositions de l'article 101 du Code des Marchés Publics susvisé.

DECIDE:

Article 1^{er}: La lettre commande objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°007BIS/AONO/CAY 1^{er}/SFMP/BMP/CIPM/2025 du 26/03/2025 pour les travaux de réhabilitation de CEAC de NKOLONDOM dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, en procédure d'urgence, est attribué à **Ets JOLLY-BA**, TEL : 699958515, représenté par Madame MBALLA EYELA Epe NONGO, Directeur Général pour un montant TTC 20 703 044 (vingt millions sept cent trois mille quarante-quatre FCFA).

Article 2: La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.



Yaoundé, le

29 AVR 2025

Le Maire

Yves-Marie